



F5 – Certiphyto

Utilisation à titre professionnel des produits phytosanitaires
Catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Inscrit sous **RS5655** « **Certificat individuel Produits phytopharmaceutiques Catégorie "décideur"** » par
le MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETE ALIMENTAIRE publié au JO le 10/09/2016

DATES

- **16, 17 et 18 décembre 2025**
- **14, 15, 16 avril 2026**

DURÉE

3 jours, soit 21 heures

COÛT

298 €/ jour par personne, soit 894 € pour les 3 jours

DISPOSITIF FINANCIER

Finançable par CPF et OPCO.

NOMBRE DE STAGIAIRES

Minimum 5, maximum 12

DÉLAI D'ACCES

Inscription au plus tard 3 semaines avant la session. Passé ce délai, n'hésitez pas à nous contacter.

LIEU DE FORMATION

Site de Rouen : 3 avenue Emile Basly, 76120 Le Grand Quevilly

ACCESSIBILITÉ

Toutes nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Merci de vous signaler auprès de notre référent au 02 79 40 07 65.

CONTACT

✉ contact.rouen@fredon-normandie.fr
☎ 02 79 40 07 65
www.fredon.fr/normandie/

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Obtention du Certificat individuel produits phytopharmaceutiques (ou Certiphyto), catégorie « Décideur en entreprise soumise à agrément »

Contexte métier : Usage Jardin, Espaces Végétalisés et Infrastructures (JEVI) ou Usage Agricole

CONTENU DE LA FORMATION

- Programme :
 1. Réglementation et sécurité environnementale
 2. Prévention des risques pour la santé
 3. Stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires
 4. Test individuel de validation des connaissances

POUR QUI ?

Professionnels qui achètent et utilisent les produits phytosanitaires pour leur propre compte, en prestation de service

PRÉREQUIS

Pas de prérequis

MÉTHODES MOBILISÉES

Diaporama, quizz, vidéos, échanges.

Test informatique QCM collectif de préparation en fin de chaque module

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Bordereau de score à l'issue du test Certiphyto : 20 bonnes réponses sur 30 questions nécessaires pour l'obtention du certificat.
- Attestation de formation.

Cette formation n'inclut pas de blocs de compétence.

RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Chloé PATRIER

FREDON Normandie est habilitée par le Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt à dispenser les formations Certiphyto